

Zeitschrift: Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation

Band: 25 (1949)

Heft: 3

Artikel: Félix Burckhardt et les bibliothèques suisses

Autor: Godet, Marcel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FÉLIX BURCKHARDT ET LES BIBLIOTHÈQUES SUISSES

par Marcel GODET

Voici sans doute le dernier écrit de Marcel Godet. C'est à Glaris qu'il nous promet cette contribution aux « Nouvelles ». Nous la donnons telle qu'elle fut retrouvée, inachevée, sur sa table — poignant témoignage d'une longue et amicale collaboration entre deux grands bibliothécaires.

Notre collègue Félix Burckhardt a quitté le 30 juin la Direction de la Bibliothèque centrale de Zurich. A-t-il vraiment déjà atteint la limite d'âge? On a peine de croire à ce départ, et plus encore à l'accepter. Quoi? un homme encore si actif, en si pleine possession de ses belles facultés? Et l'on se remémore les années écoulées, tant de services rendus à nos bibliothèques suisses, à notre association.

Il faisait déjà partie de cette dernière en 1909, l'on trouve bientôt sa signature au bas de procès-verbaux. C'est lui qui rédigea notamment celui de l'assemblée de Berne en 1915. Nommé membre du Comité en 1932, à la retraite d'Hermann Escher, il succéda à ce dernier dans la charge de trésorier, puis occupa le siège présidentiel de 1937 à 1941. Mais il n'avait pas attendu ces fonctions ou honneurs pour nous faire bénéficier de ses idées et de son initiative. L'on n'ignore point en effet que son mémorable «Referat über Einrichtung einer Schweizerischen Volksbibliothek» remonte à 1919 déjà et fut le premier des deux rapports qui déterminèrent l'assemblée de Zurich à voter la fondation d'une Bibliothèque pour tous, la plus importante institution à laquelle l'Association ait donné naissance.

Reprenant en 1931 des mains d'Hermann Escher les matériaux déjà rassemblés pour le volume des *Minerva-Handbücher* consacré aux Bibliothèques suisses, il les complète, les met en œuvre, rédige texte et tables avec une patience et un soin qui font de cet ouvrage, paru en 1934, une source de renseignements aujourd'hui encore si précieuse. Inspiré par les réflexions faites au cours de ce travail non moins que par ses expériences à la Bibliothèque centrale, il présente, la même année 1934, au premier « cours de perfectionnement » organisé par l'Association, le rapport intitulé « *Rationalisierung der Sammeltätigkeit der Schweizerischen Bibliotheken* ». Les thèses qui le résument constituent un programme fort suggestif, tendant à coordonner l'activité de nos bibliothèques et à diviser le travail entre elles, dans le

domaine des acquisitions, afin d'éviter les doubles emplois aussi bien que les lacunes, et de se rendre aussi indépendant que possible de l'étranger, tout en économisant raisonnablement le temps, la place et l'argent.

Mais à quoi servirait d'accumuler des livres, si l'on n'en facilitait l'accès et l'usage? C'est encore à M. Burckhardt qu'est due la notice publiée par l'Association en 1937 et qui, sous le titre de *Literaturnachweis*, donne, surtout à l'intention des bibliothèques populaires, de judicieux conseils pour la recherche d'ouvrages dans les bibliothèques.

Président de la Commission chargée d'organiser la section des Bibliothèques à l'Exposition nationale de 1939, il se dépense sans compter à cette tâche, en étroite collaboration avec les autres intéressés du groupe du « Livre » : écrivains, éditeurs et libraires. Le succès de cette manifestation collective (en particulier de la salle de lecture) vint brillamment couronner ses efforts tendant ici aussi à faire mieux connaître au lecteur les richesses offertes et les meilleures voies à suivre pour en profiter.

Son souci constant de l'intérêt général, sa fidélité exemplaire à toutes les tâches assumées, ses avis toujours nets et solidement motivés, les dons de son esprit pratique et réalisateur — si précis sans pédanterie — lui ont valu la grande confiance dont il jouit dans l'Association. Sa présence est une sécurité. La simplicité et modestie foncières qu'il joint à ses dons et qui le portent à se soustraire à tout hommage, ne peuvent qu'augmenter l'estime et l'affection qu'il inspire. Les « welches », pour leur part, ne sauraient oublier que c'est sur son intervention que l'assemblée de St-Gall en 1938 renforça dans le Comité, la part de la Suisse romande.

On a plaisir de se rappeler les bonnes heures de collaboration et de confraternité vécues en sa compagnie dans le cadre changeant des séances ou assemblées au cours de tant d'années. Nous le voyons encore prononçant à Genève son premier discours présidentiel, où, après avoir souligné en bon patriote la force du lien confédéral, il se déclarait tout de même « bon Européen » et levait son verre, en cette qualité, à la République des lettres. Ceux qui étaient à l'assemblée à Lugano n'auront pas oublié non plus le discours qu'il improvisa en italien en réponse à celui du sindaco à Riva San Vitale, au milieu des écoliers agitant de petits drapeaux suisses. Puis les heures passées sous les ombrages de Capolago, autour des fiasques de nostrano. On sentait qu'il aimait et

connaissait ce beau Tessin comme personne. C'était un de ces bons moments où son front plissé sous les cheveux noirs se détendait, où son visage réfléchi s'éclairait, où le regard s'animait et brillait; un de ces moments où il donne carrière à sa belle humeur et à son esprit caustique, avec un coup d'œil malin pour s'assurer que le trait lancé a touché juste. Pourquoi rappeler ces instants plutôt que d'autres?

La mémoire est capricieuse. Au moins apparemment. Peut-être a-t-elle ses raisons secrètes. Le « bon Européen », l'amant du midi, l'esprit mordant, et le sérieux foncier sont les traits d'un très authentique Bâlois qu'est demeuré notre collègue. La numismatique à laquelle il va désormais vouer une plus grande part de son temps ne contredit point aux traditions bâloises. Le grand Jacob Burckhardt n'était-il pas déjà plongé à l'âge de dix-sept ans dans l'étude des monnaies romaines où l'histoire et l'art trouvent leur compte. Mais notre collègue n'abandonne point pour cela les bibliothèques: il demeure membre de la Schweizerische Bibliothekskommission, vice-président du Comité directeur de la Bibliothèque pour tous et secrétaire, perpétuel, de son Conseil de fondation. Nous n'avons, à dessein, rien dit de son ...

LA RECHERCHE DES TRAVAUX ORIGINAUX

Tâche importante et souvent difficile de la Documentation dans une entreprise.

par Martin VON DER MÜHLL

Ayant eu l'occasion de prendre part au développement continu d'un centre de documentation, d'ailleurs extrêmement modeste à son origine, d'une entreprise de Suisse romande, il nous a semblé utile d'attirer l'attention sur un point particulièrement important de ce travail.

Etablir aussitôt que possible la liaison entre le centre de documentation et les centres universitaires d'une part, l'Association suisse de documentation de l'autre, est indispensable pour celui qui veut bénéficier vraiment des possibilités de documentation existant en Suisse. Et l'on peut même dire que, plus le centre est petit, plus il gagnera à ces échanges.

D'ailleurs, ce qui compte, ce n'est pas la dimension du centre de documentation ni la grandeur de sa bibliothèque et de ses collections, mais l'usage qui en est fait, les services qu'on en tire.

Les services rendus à l'entreprise par un centre de documentation sont chaque jour davantage reconnus et appréciés.

Parmi les multiples travaux d'un tel centre, il est une tâche toujours très difficile à remplir et qui exige beaucoup de recher-